

ATTESTATION

IMMEUBLE ABANDONNÉ, DEVANT ÊTRE DÉMOLI OU DEVANT CESSER D'ÊTRE UTILISÉ
 OU IMMEUBLE INNOUPÉ, VIDE DE MEUBLE ET NE GÉNÉRANT PAS DE REJET D'EAUX USÉES

Demande d'exonération de redevance SPANC

Je soussigné

Maire de la commune de :

atteste que l'habitation située (n° et Rue) :

à (CP – Ville) :

appartenant à (Propriétaire) :

dont la résidence principale est située : (n° et Rue) :

(CP – VILLE) :

☐ **Est :**

▪ Un **immeuble abandonné** : immeuble sans occupant à titre habituel et manifestement plus entretenu.
 En pratique, la notion d' « immeuble abandonné » se confond avec celle d'**immeuble inhabitable**.

OU

▪ Un **immeuble devant être démoli** ou **devant cesser d'être utilisé** : immeuble faisant l'objet d'un permis de démolir ou d'une demande d'un tel permis, ou immeuble frappé d'un arrêté de péril ou d'une interdiction définitive d'habiter

Et demande à ce titre l'exonération totale de la redevance annuelle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au sens du Code Général des Collectivités Territoriales et ce, jusqu'à nouvel ordre.

☐ **Est :**

Un **immeuble inoccupé, vide de meuble et ne générant pas d'eaux usées et ce durant toute l'année**

Et demande à ce titre l'exonération totale de la redevance annuelle du SPANC pour l'année suscitée.

La demande d'exonération devra être renouvelée tous les ans.

☐ **N'est pas :**

Un **immeuble abandonné** ou un **immeuble devant être démoli** ou **devant cesser d'être utilisé** comme défini ci-dessus. Ni un immeuble ayant été inoccupé, vide de meuble et ne générant pas d'eaux usées durant toute l'année

A ce titre, l'exonération de la redevance annuelle du SPANC ne peut pas être appliquée.

Signature et tampon de Mairie :

A :

Le :